

1.1 Question de M. Chris Massaki Mbaki, intitulée «Promotion de l'activité physique chez les jeunes en Fédération Wallonie-Bruxelles»

M. Chris Massaki Mbaki (MR). – L'enquête récemment publiée par Sciensano révèle des chiffres préoccupants concernant l'activité physique des enfants et des adolescents en Belgique. Moins d'un tiers des enfants et à peine un cinquième des adolescents respectent les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en matière d'activité physique. Dans le même temps, la sédentarité prend de plus en plus de place dans leur quotidien, et les écrans semblent y jouer un rôle central. Ces comportements influencent la santé globale de nos jeunes, avec notamment un constat selon lequel 19 % des jeunes de 2 à 17 ans sont en surpoids, et 5,8 % d'entre eux souffrent d'obésité.

Madame la Ministre, dans ce contexte, quelles initiatives seront entreprises pour renforcer la pratique sportive dès le plus jeune âge et lutter efficacement contre la sédentarité en Fédération Wallonie-Bruxelles?

Quelles mesures prévoyez-vous pour favoriser la collaboration entre les écoles, les clubs sportifs et les familles, afin de rendre le sport plus accessible à tous les enfants, y compris ceux issus de milieux socio-économiques plus fragilisés? Quelles actions menez-vous pour sensibiliser les familles et les jeunes aux risques liés à la surconsommation d'écrans et encourager des comportements actifs au quotidien?

Mme Jacqueline Galant, ministre des Sports, de la Fonction publique, de la Simplification administrative et des Médias. – Monsieur le Député, quel que soit l'âge, l'ADEPS offre, par l'intermédiaire de collaborations, un large éventail d'activités visant à promouvoir l'exercice physique: les marches «Points verts», les marches ADEPS, les cours et stages au sein des centres sportifs, les cross scolaires, etc.

Pour les plus jeunes, au-delà des initiatives ouvertes à tous, des actions spécifiques sont menées, notamment par le soutien structurel de deux fédérations sportives actives dans le milieu scolaire: l'Association des fédérations francophones du sport scolaire (AFFSS) et l'Association sportive de l'enseignement universitaire et supérieur (ASEUS).

Cette année, un projet sera lancé par les fédérations et associations sportives afin de promouvoir le sport en milieu scolaire sous différents aspects. Ce projet sera mené dans la continuité du précédent appel à projets de 2024.

Si le mouvement sportif est un acteur important dans la lutte contre la sédentarité, il est cependant nécessaire que l'ensemble des secteurs de la Fédération Wallonie-Bruxelles se mobilisent pour mettre en œuvre de véritables initiatives visant à faire bouger les gens.

M. Chris Massaki Mbaki (MR). – Merci, Madame la Ministre, pour votre réponse. C'est une bonne surprise de savoir qu'un nouveau projet sera prévu en 2025. Je ne doute pas que vous serez attentive, au niveau tant des écoles que des clubs sportifs, à l'évolution des problèmes liés à l'obésité chez les jeunes. Pour ma part, je serai attentif à cette problématique et n'hésiterai pas à revenir vers vous pour en savoir plus sur la suite du projet.

1.2 Question de Mme Sabine Roberty, intitulée «Avenir du Country Hall de Liège»

1.3 Question de M. Olivier de Wasseige, intitulée «Enseignements de votre visite du Country-Hall»

M. le président. – Je vous propose de joindre ces deux questions orales. (*Assentiment*)

Mme Sabine Roberty (PS). – Madame la Ministre, dans le cadre du Plan de relance de la Wallonie, des moyens ont été affectés à un projet de pôle sportif d'excellence multidisciplinaire. Ce projet d'infrastructures sportives prévoit notamment la construction d'un vélodrome couvert en lieu et place du Country Hall de Liège pour un budget de 40 millions d'euros.

En novembre dernier, vous avez répondu à l'un de mes collègues qu'«aucune décision définitive n'a été entérinée quant à l'avenir du site du Bois Saint-Jean» et qu'une visite du site serait organisée afin que vous puissiez prendre connaissance en personne de la situation. Lors des discussions budgétaires, aucune ligne n'a été prévue pour ce site, mais vous avez annoncé qu'une telle visite avait été fixée au 17 décembre. Malgré votre invitation, nous n'avons pu être présents, puisque nous siégeons au Parlement de Wallonie ce jour-là.

Depuis lors, avez-vous reçu une évaluation du comité d'acquisition du SPW Finances quant à la valeur de ce site? Le cas échéant, quelle est-elle? Avez-vous personnellement rencontré les différents intervenants qui soutiennent le projet, notamment l'Université de Liège (ULiège) et la Fédération cycliste Wallonie-Bruxelles (FCWB)? Le cas échéant, quelle a été la teneur de vos échanges? Dans le cas contraire, une rencontre avec ces deux organismes est-elle prévue? Par ailleurs, le site se trouvant à la frontière entre Liège et Seraing, avez-vous sollicité l'avis des autorités communales liégeoises et sérésiennes? Quelles sont vos premières conclusions à la suite de votre visite du site? Où en est le projet aujourd'hui? Disposez-vous déjà d'un calendrier?

M. Olivier de Wasseige (Les Engagés). – Madame la Ministre, le Country Hall, grande salle de sport et de spectacle située sur les hauteurs de Liège et intégrée au complexe sportif du Bois Saint-Jean, est au cœur de nombreux débats depuis quelques années. En effet, cette installation, pourtant parfaitement fonctionnelle, dotée de 7 500 places et d'un parking de grande taille, propriété de la Fédération Wallonie-Bruxelles depuis 1992 et entièrement rénovée en 2005 pour 35 millions d'euros, doit être démolie au profit d'un vélodrome couvert et d'une piscine olympique. Cette décision résulte d'une gestion du site jugée largement défailante, la société de gestion du Bois Saint-Jean, qui gérait également le Country-Hall, ayant été mise en liquidation en janvier 2022.

Plus récemment, le gouvernement a provisionné des moyens pour l'entretien du site dans la perspective d'une décision à venir. Nous vous avons interrogée à ce sujet il y a quelques semaines; vous avez répondu que «chaque Liégeois que je rencontre a une opinion différente sur le dossier». Vous avez donc décidé de visiter personnellement les lieux au mois de décembre. Nous saluons cette initiative et nous vous remercions de nous avoir invités à vous accompagner, bien que nous n'ayons pu répondre favorablement à cette proposition.

À l'heure où la Fédération Wallonie-Bruxelles manque cruellement d'infrastructures sportives d'envergure, quels enseignements tirez-vous de cette visite? Depuis lors, avez-vous pu vous positionner et interpeller des acteurs de terrain? Le cas échéant, quel avenir la Fédération Wallonie-Bruxelles doit-elle réserver à cette infrastructure? Quelle est votre position à l'égard de ce projet? Qu'en est-il du projet global relatif aux centres sportifs du Blanc Gravier, qui consiste en un investissement simultané pour le développement de trois infrastructures sportives distinctes, y compris celui destiné à la transformation du Country Hall?

Dans le cas d'un maintien du site, avez-vous déjà des pistes pour pérenniser celui-ci? Les rumeurs d'un projet de reconstruction d'une structure professionnelle de basketball en province de Liège vont bon train; un tel projet pourrait-il y être associé?

Mme Jacqueline Galant, ministre des Sports, de la Fonction publique, de la Simplification administrative et des Médias. – J'ai bien visité le site du Country Hall le 17 décembre dernier. J'en ai également profité pour voir les centres sportifs du Blanc Gravier. Je suis encore plus convaincue de l'intérêt de trouver une solution le plus rapidement possible pour l'avenir du Country Hall, dont les objectifs initiaux ne sont plus remplis. Vu l'état du bien, c'est une situation assez triste.

Le 10 décembre 2024, le comité d'acquisition a estimé les trois lots composant le site du Country Hall à la somme de 29 100 000 euros. Le 20 décembre, le gouvernement a décidé de prolonger la procédure de liquidation de la société de gestion du Country Hall et d'octroyer la somme nécessaire à l'entretien du site

pour le deuxième semestre de 2024 et le premier semestre de 2025. Il a également été décidé de prolonger la période des offres reçues jusqu'au 30 juin 2025. Pour rappel, deux offres ont été reçues jusqu'à présent.

En parallèle, j'ai demandé à la Direction générale des infrastructures (DGI) d'envisager des pistes alternatives afin de trouver une solution satisfaisante pour l'ensemble des parties quant à l'avenir du site. À ce stade, toutes les possibilités sont encore envisageables. La solution proposée sera communiquée aux autorités locales. Je vous invite d'ailleurs, si vous connaissez des investisseurs privés intéressés par le site, à les mettre en contact avec mon administration ou mon cabinet, car les infrastructures sont dans un état véritablement déplorable, à tel point que même une mise en location des lieux ne semble pas faisable. J'espère donc que nous trouverons rapidement une solution.

Mme Sabine Roberty (PS). – Comme vous le dites, Madame la Ministre, ce site autrefois multimodal est dans un bien triste état malgré les importants investissements dont il a fait l'objet par le passé. Nous suivrons évidemment l'évolution de ce dossier.

M. Olivier de Wasseige (Les Engagés). – Madame la Ministre, nous savons que le maintien du *statu quo* n'est pas une option et qu'il serait dramatique de se priver d'une telle infrastructure. Vous avez raison de souligner qu'il ne faut pas la laisser périliter totalement et qu'il faut donc continuer à l'entretenir.

Du reste, la prolongation des appels d'offres jusqu'au 30 juin est une bonne nouvelle. Espérons que nous trouverons un investisseur capable de pérenniser ce site.

(M. Chris Massaki Mbaki, vice-président, prend la présidence)

1.4 Question de M. Christophe Bastin, intitulée «Annulation du BW Open 2025»

M. Christophe Bastin (Les Engagés). – Nous avons déjà eu l'occasion de discuter de l'importance de l'organisation d'événements sportifs à portée internationale en Fédération Wallonie-Bruxelles, tant nous savons qu'ils constituent un tremplin pour nos athlètes et une magnifique vitrine pour le public belge. En outre, ils créent des vocations chez les sportifs de demain. Madame la Ministre, nous ne doutons nullement de la volonté de votre gouvernement de pérenniser de tels projets. À cet égard, saluons encore la récente tenue du cyclocross de Namur, soutenu par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il a été une franche réussite.

Toutefois, l'heure est moins à la fête dans le monde du tennis. Au milieu du mois de décembre, nous avons appris l'annulation de l'édition 2025 du *BW Open*, un tournoi de haut niveau organisé à Louvain-la-Neuve depuis deux ans maintenant. Après les difficultés rencontrées par l'*European Open* d'Anvers – et un probable déménagement –, il est regrettable de constater que

notre pays, et plus particulièrement notre région, ne parvient pas à sécuriser dans le temps de tels événements. Il est d'autant plus affolant de constater que le succès populaire est systématiquement au rendez-vous et que ce genre de tournoi permet à nos jeunes talents de se produire à domicile. Il s'agit d'une lourde perte pour le tennis belge à un moment où les performances de nos joueurs sont en nette progression.

Les raisons invoquées seraient d'ordre purement financier: un manque d'environ 100 000 euros sur un budget total d'un million. L'idée est de faire l'impasse sur l'édition 2025 pour préparer sereinement celle de 2026.

La question qui se pose est vaste, car il est question de réfléchir à un modèle pérenne. À l'heure où l'argent coule à flots pour les événements mondiaux comme les Jeux olympiques ou un tournoi du Grand Chelem, il devient par contre de plus en plus compliqué pour les organisations à caractère régional de survivre. Le paradoxe est que ces dernières sont pourtant essentielles pour lancer les stars sportives de demain.

Madame la Ministre, quelle est votre réflexion sur les dossiers de ce type? Quel soutien comptez-vous apporter à moyen terme à de telles organisations? Avez-vous des pistes pour optimiser l'utilisation des ressources dédiées au sport à cet égard? Dans le même ordre d'idées, les subventions publiques ne peuvent constituer la clé de voûte du sponsoring sportif. Réfléchissez-vous avec votre administration à l'élaboration d'un modèle pérenne et à des solutions alternatives?

On sait également à quel point le sport en tant que tel n'est plus un vecteur suffisant pour la plupart des partenaires potentiels. Il faut désormais aussi que ce dernier incarne de bonnes valeurs pour être soutenu. Je pense notamment aux critères environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance. Qu'en pensez-vous?

Mme Jacqueline Galant, ministre des Sports, de la Fonction publique, de la Simplification administrative et des Médias. – Il est évident que l'organisation d'événements sportifs sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles est importante. Ces événements sont un moteur entraînant des retombées économiques et sociales et offrent l'opportunité aux sportifs et sportives francophones de participer à des compétitions de haut niveau devant leur public.

Je peux affirmer que, si le *BW Open* a été annulé, ce n'est pas à cause d'un non-financement public. Je vous invite à contacter directement ses organisateurs. Je regrette évidemment l'annulation en 2025 de cet événement pour lequel, avec ma double casquette, j'avais réaffirmé mon soutien. Cela ne remet nullement en cause l'aide financière et logistique que la Fédération Wallonie-Bruxelles veut offrir aux fédérations et associations désirant organiser un événement de renommée européenne ou mondiale. J'ajoute, même si cela ne relève pas de mes

compétences, que le ministre-président de la Région wallonne a également prévu des budgets relatifs à l'organisation et au rayonnement.

À ce titre, la Fédération Wallonie-Bruxelles est associée à l'organisation de la prochaine Coupe du monde de hockey sur gazon qui aura lieu en 2026, comme elle s'est associée en décembre 2024 à l'organisation de la manche annuelle de cyclocross à Namur.

Pour rappel, le cadre de subventionnement dit de notoriété a été revu et permet à présent de soutenir les organisateurs de compétitions internationales, depuis la conception du dossier de dépôt de candidature jusqu'à l'organisation de l'événement. Contrairement à l'ancien mécanisme, cette déclinaison permet – en amont et tout au long du processus – de soutenir une fédération, un club ou une association mandatée afin de concrétiser son projet. Je regrette donc vraiment que les organisateurs rejettent la faute sur les financements publics, car il n'en est rien.

M. Christophe Bastin (Les Engagés). – Je ne manquerai pas d'interroger les organisateurs sur le sujet. J'ai compris, Madame la Ministre, que vous aviez des solutions plus pérennes pour certaines organisations. Nous ne pouvons que nous en réjouir. Continuons sur cette lancée.